

La discrimination raciale

Deuxième Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

Déclaration relative au point 12(b) de l'ordre du jour : Action dans le domaine de l'éducation, de la culture, de la recherche et de l'information et le rôle des médias dans la lutte contre le racisme, la discrimination raciale et l'apartheid en vue de combattre les préjugés menant à la discrimination raciale et promouvoir la compréhension, la tolérance et l'amitié entre les nations et les groupes raciaux ou ethniques.

M. le Président :

La Communauté internationale Bahá'íe est heureuse de présenter divers commentaires au sujet du point 12(b) de l'ordre du jour. Considérant le rôle de l'enseignement comme de la plus haute importance dans la lutte contre les préjugés raciaux, nous aimerions proposer dans la présente déclaration, un programme pédagogique concret que les gouvernements peuvent d'ores et déjà adopter et mettre en oeuvre pour mettre fin à la discrimination raciale. Un résumé de ce programme figure dans notre déclaration écrite à la

Conférence dont les copies ont été distribuées par le Secrétariat où elles peuvent être retirées.

Pour les Bahá'ís, la discrimination raciale a son origine dans: les préjugés de race que seul un enseignement approprié peut arriver à supprimer. Les préjugés sont un problème spirituel et il faut donc à notre avis que l'enseignement nécessaire à l'abolition des préjugés soit de nature spirituelle. Cet enseignement doit viser à promouvoir cet esprit d'analyse qui est le seul moyen de venir à bout des stéréotypes raciaux, tout en cultivant dans le cœur et l'esprit des hommes la conscience de l'unité organique du genre humain. Cet enseignement doit être dispensé à l'enfant dès son plus jeune âge, avant même le début de sa scolarité; en outre cet éveil spirituel doit être encouragé chez l'enfant non seulement à l'école mais aussi dans sa cellule familiale, dans son foyer et dans sa communauté.

La communauté internationale Bahá'íe estime qu'un premier pas important dans la voie de l'établissement d'un enseignement spirituel et universel, consisterait à élaborer et à appliquer dans chaque pays un programme universel, encore qu'adapté à toutes

les cultures, qui repose sur l'unité organique de l'humanité. Ce programme doit être inspiré par la reconnaissance du fait que l'étude du problème de la discrimination raciale n'est pas suffisante pour éliminer les préjugés raciaux; la suppression de ces préjugés requiert en fait la prise de conscience, dès le plus jeune âge, des liens humains et spirituels fondamentaux qui unissent les peuples de race, couleur et origine ethnique différentes. L'aspect pratique de ce programme tient au fait que ces liens ne sont pas seulement théoriques; il s'agit de liens bien réels et ce programme peut intégrer le dernier état des connaissances dans le domaine des sciences biologique, sociale, anthropologique, économique et politique qui attestent la réalité de l'unité et de l'interdépendance des êtres humains.

Concrètement, M. le Président, ce programme modèle doit être consacré à l'étude des divers liens qui unissent les êtres humains de toute race, couleur et origine ethnique et donc, devrait porter notamment sur l'étude des aspects suivants :

1. l'unité biologique de la race humaine en tant qu'espèce humaine unique. Les récentes découvertes en matière de

biologie, d'anthropologie et de sociologie, ont établi que les différences physiques et intellectuelles entre les races s'expliquent par des facteurs qui tiennent à l'évolution, à l'histoire et à l'environnement étant donné que toutes les races possèdent les mêmes caractéristiques humaines et biologiques fondamentales et les mêmes aptitudes inhérentes au progrès intellectuel.

2. Les besoins, les désirs et les émotions communs à toute l'humanité. Il y a les besoins matériels, tels que le besoin de se nourrir, de se loger, de se vêtir, et les besoins d'ordre émotionnel comme le besoin d'amour, de protection et d'un sentiment d'appartenance. Tous les êtres humains ont ces besoins et manifestent les mêmes types de sentiments : amour, peur, tristesse, joie, colère et compassion. Le programme devrait faire ressortir l'universalité de ces besoins et de ces sentiments.
3. Le besoin universel d'une identité propre. Tout être humain aspire à tirer des satisfactions personnelles de sa vie et à lui donner un sens, chacun se forgeant un caractère propre de

façon unique. La diversité des personnalités humaines peut être explorée dans une compilation qui serait spécialement préparée aux fins du programme et qui regrouperait des opinions émanant d'enfants du monde entier sur les intérêts et les sentiments qui leur procurent des satisfactions personnelles.

4. L'institution universelle de la famille, cellule de base de la société. Dans le monde entier, les hommes s'organisent en familles. Ces familles, s'il est vrai qu'elles fonctionnent selon des schémas différents dans des cultures différentes, remplissent toutes néanmoins la même fonction essentielle, celle de procurer à chaque membre un soutien et un sentiment d'appartenance, constituant ainsi la pierre angulaire des relations humaines. Une étude des familles dans différentes cultures permettrait de montrer la façon dont elles remplissent le même rôle social fondamental .
5. L'aspiration universelle à la participation et l'appartenance à une communauté plus vaste et le développement d'un sens de l'identité culturelle. Tout individu a besoin de relations

sociales, ce dont témoigne l'existence de divers types de communautés. Toutes les communautés ont leur propre schéma culturel, mais leurs particularités attestent toutes des besoins sociaux communs, tels que le besoin de communiquer, d'organiser et d'harmoniser la vie communautaire, le besoin d'un système économique, d'une expression culturelle unique dans l'art, la musique, la littérature et l'architecture et le besoin d'une identité culturelle à travers le développement et le maintien de traditions et d'un mode de vie uniques. Une étude des diverses communautés permettrait de montrer que ces différences ne font qu'enrichir l'ensemble de la société.

6. L'interdépendance sociale, économique, culturelle et politique de tous les peuples. Les nombreuses découvertes dans le domaine des sciences sociales, économiques, anthropologiques et politiques attestant la réalité de l'interdépendance mondiale peuvent être examinées.
7. Les aspirations et la quête spirituelle de chaque être humain par la voie de la religion. Une étude de la diversité des

formes que revêt l'expression religieuse encouragerait l'appréciation des similitudes fondamentales qui existent entre toutes les grandes religions, comme la croyance en une force créatrice suprême et l'attachement aux principes d'amour et de justice, et établirai que tout être humain possède la capacité de développer les nobles qualités de l'esprit que sont l'amour, la compassion et la véracité. Une telle étude aiderait à la compréhension du fait que tous les êtres humains adorent en réalité le même Dieu.

Pour l'examen de chacun de ces aspects, les différences culturelles peuvent être analysées et considérées comme les diverses expressions et manifestations des mêmes caractéristiques et besoins universels. Outre l'étude de ces questions de fond le programme que nous proposons peut aussi inclure les thèmes suivants :

1. Le fait que les préjugés raciaux sont dus à l'incapacité de percevoir les liens qui unissent tous les peuples;

2. l'importance des contacts avec les peuples de toutes les races en vue de supprimer les préjugés et de faire comprendre les liens communs qui existent entre les êtres humains;
3. les différentes formes de manifestation des préjugés raciaux dans la vie quotidienne; et
4. l'action entreprise par l'Organisation des Nations Unies et les normes qu'elle a déjà adoptées dans le domaine des droits de l'homme.

Nous proposons, M. le Président, que différentes versions du programme soient élaborées à l'intention des divers groupes d'âges, pour l'enseignement préscolaire, élémentaire et secondaire. Nous estimons toutefois, qu'il convient d'accorder une attention toute particulière au programme s'adressant aux enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de la scolarité - tandis que se façonne la personnalité de l'enfant et où il est le plus réceptif aux idées nouvelles.

Quant à l'examen de notre proposition, il nous semble que l'UNESCO est l'instance la mieux indiquée pour élaborer un

programme type de ce genre, étant donné les efforts de cette organisation en vue de promouvoir des programmes pédagogiques modèles et étant donné son mandat général d'éducation dans le domaine des droits de l'homme. La mise au point d'un programme d'études modèle que chaque Etat pourra par la suite adopter (et le cas échéant, adapter), permettrait de faire un progrès réel et concret dans la voie de la lutte contre les préjugés et la promotion de la compréhension entre les êtres humains, objectif maintes fois cité et réitéré dans les résolutions de l'UNESCO et autres organes de l'Organisation des Nations Unies.

La Communauté internationale Bahá'íe est convaincue que la seule solution durable au problème de la discrimination raciale se trouve dans la prise de conscience par chaque individu, de l'unité du genre humain. Nous pouvons donc raisonnablement espérer que l'élaboration et l'application d'un programme portant sur l'unité de la race humaine et s'adressant aux enfants dès leur plus jeune âge, permettraient d'éliminer les préjugés raciaux et de progresser dans la voie de la réalisation des objectifs de la première Décennie de la lutte contre le racisme et

la discrimination raciale, objectifs qui doivent être reconsidère dans un esprit neuf et avec une détermination nouvelle. Nous espérons sincèrement que la présente Conférence partagera notre optimisme et notre détermination.

BIC Document #83-0320F

©1997 — The Bahá'í International Community United Nations Office